

Compte-rendu du Conseil municipal de Cournols du 21 septembre 2018.

Présents : Philippe TARTIÈRE, Dominique CHATRAS, Bernard MIOCHE, Françoise BAR-BAT, Nicolas COMBY, Geneviève FAYE-GUILLERAND, Bruno MAUGUE, Bruno SAMSON, Agnès DURAND, Émeline SIOR.

Excusé : Michaël SAVIGNAT. (pouvoir à P Tartière)

Secrétaire de séance : Nicolas COMBY.

➤ **Début 20 h 45 .**

Les points suivants ont été abordés selon l'ordre du jour.

1. – Gestion des Déclarations d'Intention d'Aliéner.

Pour rappel, cette décision est prise par la Communauté de communes Mond Arverne. La mairie doit cependant donner un avis en amont. L'avis des conseillers est donc nécessaire et indispensable, par conséquent, dès qu'une DIA arrivera en mairie, une communication sera faite à l'ensemble des conseillers par mail. La commune n'a qu'un délai d'environ 15 jours pour transmettre l'avis du Conseil à la Communauté de communes. Les dernières DIA actées :

- vente d'un terrain en centre du village : parcelle N°107
- vente de la maison de Mr et Mme Boyer parcelle N°118
- vente d'un terrain à côté de la maison Lambert : parcelle N° 83&85

2. – Travaux du foyer rural.

Pour rappel : les trois entreprises retenues pour réaliser les différents projets :

L'entreprise AGNA, l'entreprise C.C.M.T et l'entreprise Sanchez.

Pour l'amélioration acoustique : étude (1 920 € HT) et pour la réalisation : pose de panneaux contre le mur et sur le plafond (19 046 € HT), qui tiennent compte des préconisations du bureau d'étude. Le changement des fenêtres de la façade sud (7 894 € HT) et la dalle de la terrasse extérieure (21 250 € HT).

Les travaux devraient être réalisés sur les mois de novembre et décembre 2018.

3. – Entretien des espaces verts et labellisation.

Afin d'obtenir la Labellisation zéro phyto, nous avons eu la visite de Mr Lucas du FREDON qui a fait le tour du village pour contrôle. Un contrôle basé sur 4 critères : ne plus utiliser des produits phytosanitaires, réaliser des aménagements, tester des techniques alternatives, inviter les habitants à ne plus en utiliser non plus. Tous les critères semblent respectés, donc la labellisation devrait se concrétiser sur la fin d'année. Des contre-visites seront effectuées périodiquement. (

M. Le Maire souhaite que Bernard MIOCHE redevienne l'interlocuteur concernant les espaces verts, et qu'il se charge de mener un suivi concernant l'entretien. L'ensemble de la commission se réunira le mercredi 26 septembre à 20h30 pour faire le point sur le projet.

4. – Gestion du patrimoine communal.

Les « vieux outils » : Quelle est la volonté des conseillers concernant le devenir de la collection. Pour rappel : le projet a été initialement lancé par l'équipe municipale de l'époque (en 2007).

Une moitié des conseillers est intéressée, et une autre moitié est sans avis mais ne s'oppose pas à un éventuel projet. Il est donc décidé de faire avancer la réflexion. Deux conseillers acceptent d'être interlocuteurs : Père Samson et Nicolas Comby.

5. – Compte-rendu des commissions.

Remis à une séance ultérieure.

6. – Questions diverses.

- Mission locale de Cournon d'Auvergne : demande de subvention de 339,81 €. Concerne l'aide aux formalités pour un public de proximité de 16 à 25 ans : Acceptée.
- Les Virades de l'espoir : c'est une randonnée moto qui passe par Cournols le week-end du 29 septembre. Elle fait un appel au don. Refusé.
- Les compteurs Linky : la pose de ces compteurs sur Cournols devrait se faire dès janvier 2019.
- Permis de construire et déclaration de travaux : Rémi/Louviot (maison) ; Marc Savignat (abris de jardin) ; Nicolas Reboul (surélévation de la maison).
- -secrétariat de mairie : Sylvie prolonge sa mise en disponibilité de 2 ans. Christine Mouillaud laisse le secrétariat du SIVOS dès la fin octobre.
- Une demande sera faite auprès de l'entreprise Sanchez pour réaliser une dalle sous le conteneur à vêtements et le conteneur à verre.
- Téléphonie : il va être implanté une antenne relais « Orange » sur la commune de Saint-Sandoux, donc Cournols devrait bénéficier d'une amélioration, à vérifier.
- Internet : Orange informe que la fibre devrait arriver à Cournols fin d'année 2018 ou début 2019.
- Logement au dessus de la mairie : nous prenons un bureau d'étude pour mettre en place un cahier des charges et assurer la consultation des architectes.
- Faucardage : samedi 10 novembre à 8 h (faire des devis pour la prestation faucardage).

Prochain Conseil : vendredi 19 octobre 2018

➤ **La séance est levée à 23 h 30.**